

## Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après les « **CG** »), dans leur version en vigueur au moment de la commande, régissent la relation contractuelle entre Histoire de Faire – « Histoire de Faire » (ci-après « **Histoire de Faire** ») et toute personne physique ou morale (ci-après le « **Client** ») passant commande pour une/des activité(s) et/ou un/des bien(s) et/ou service(s) via le site internet [www.histoiredefaire.ch](http://www.histoiredefaire.ch) (ci-après « **histoiredefaire.ch** »).

### 1. RELATION CONTRACTUELLE

1. En passant commande via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté, sans aucune réserve, les CG. En cas de désaccord avec le CG, le Client s'abstient de passer commande via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch).
2. Histoire de Faire se réserve le droit de modifier les CG, en tout temps et sans préavis, en publiant une nouvelle version des CG sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) (qui annule et remplace la version existante). Toute Commande passée après la publication par Histoire de Faire d'une nouvelle version des CG vaut acceptation de cette nouvelle version.
3. Via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), Histoire de Faire met en particulier en relation le Client et différents prestataires (ci-après « **Artisans** » ou « **Artisan** ») proposant au public des activités et/ou ateliers (ci-après « **Ateliers** » ou « **Atelier** »). En passant commande pour un ou des Atelier(s) via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), le Client charge Histoire de Faire de réserver, en son nom et pour son propre compte, l'Atelier ou les Ateliers en question auprès de l'Artisan ou des Artisans concernés. L'attention du Client est expressément attirée sur le fait que Histoire de Faire n'intervient pas dans la relation contractuelle entre l'Artisan et le Client. **Toute responsabilité de Histoire de Faire à cet égard est exclue** (Article 9 ci-dessous pour le surplus).
4. Lorsque le Client commande un Atelier ou des Ateliers via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) pour un/des tiers, il est alors tenu d'assumer leurs obligations contractuelles auprès de Histoire de Faire et de l'Artisan comme les siennes propres. Les obligations contractuelles liant le Client à Histoire de Faire (en particulier les présentes CG) s'appliquent à tous les participants à l'activité faisant l'objet de la commande du Client.

### 2. PRISE DE COMMANDE PAR LE CLIENT ET CONFIRMATION PAR Histoire de Faire

1. Seules les personnes majeures, capables de discernement et qui ne sont pas sous curatelle peuvent passer commande via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch). Les personnes mineures doivent être accompagnées par leur représentant légal, respectivement être autorisées par celui-ci à y participer.
2. L'aperçu des activités, biens et/ou services sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) ne vaut que comme invitation à une soumission d'offre de la part du Client. Le Client fait son choix sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) parmi les activités, biens et services disponibles et envoie une demande de réservation via le formulaire de contact. Les informations de paiement sont ensuite envoyés au client par mail par Histoire de Faire. Le contrat est réputé conclu qu'à compter du moment où le paiement est reçu par Histoire de Faire et que Histoire de

Faire envoie une confirmation de commande au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client. **Histoire de Faire se réserve le droit de refuser une offre d'un Client à sa libre et entière discrétion, sans être tenue d'en indiquer les motifs.**

3. Le numéro de commande du Client est indiqué dans la confirmation de sa commande. Le Client doit être en mesure de présenter cas échéant ce numéro de commande auprès de tout prestataire auprès duquel l'activité concernée doit se dérouler (ci-après l'« **Artisan** ») si ce dernier l'exige. Si le Client n'est pas en possession du numéro de commande, il ne peut pas faire valoir un droit d'accès à l'activité concernée et/ou au remboursement du prix payé pour la-dite activité.
4. Le Client est tenu de contrôler les données inscrites dans le courrier électronique de confirmation de commande dès réception de celui-ci et notifier à Histoire de Faire dans un délai de trois jours toute erreur ou incohérence à ce sujet. À défaut, le Client sera réputé avoir accepté et confirmé les données indiquées dans la confirmation de commande.
5. Lors de la procédure de commande, le Client s'engage à fournir les informations nécessaires de manière exhaustive et correcte à Histoire de Faire. Il doit indiquer une adresse valable de messagerie électronique sur laquelle seront envoyées toutes communications relatives à sa commande. Il appartient au Client de maintenir cette adresse en vigueur et de prendre connaissance des e-mails envoyés par Histoire de Faire. Toute communication faite au Client par courrier électronique sera considérée comme reçue par ce dernier à la date et à l'heure effective de réception.

### 3. PRIX ET MODES DE PAIEMENT

1. Histoire de Faire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les prix en vigueur sont ceux indiqués au moment de la commande et ne sont valables qu'en Suisse. Ils sont exprimés en francs suisses et incluent toutes les taxes. Les paiements doivent être effectués en francs suisses.
2. Le paiement se fait via virement bancaire ou par bulletin de versement
3. Sauf indication contraire de la part de [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), les délais de paiement par le Client sont de **10 jours** à compter de la réception de la facture correspondante par le Client **et au plus tard 8 jours avant la tenue de l'atelier**. Passé ce délai la réservation du client n'est plus assurée.
4. Pour certaines activités proposées sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), les prix proposés peuvent être conditionnés au fait que l'activité concernée soit exécutée dans un délai imparti, toute augmentation de prix une fois ce délai écoulé étant expressément réservée (auquel cas l'activité concernée ne saurait être exercée avant le paiement intégral du solde dû).

### 4. INFORMATIONS FIGURANT SUR HISTOIREDEFAIRE.CH

1. Bien que Histoire de Faire s'efforce d'informer le Client de la manière la plus complète et fidèle possible, les photos, textes et vidéos présentées sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch), dans les publicités, les prospectus, etc., ainsi que l'ensemble des informations concernant les prestations proposées et l'état des stocks servent d'illustration à titre purement indicatif et ne sont pas contractuelles.

## **5. ANNULATION, REMBOURSEMENT, ÉCHANGE**

1. Toute inscription à un Atelier revêt un caractère obligatoire. Les sessions manquées par le Client, ou tout autre participant (lorsque le Client commande un Atelier ou des Ateliers via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) pour un/des tiers), ne peuvent pas être rattrapées et feront l'objet d'aucun remboursement.
2. En cas de retard du Client ou de no show pour quelque raison que ce soit, ou de tout autre participant (lorsque le Client commande un Atelier ou des Ateliers via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) pour un/des tiers) aucun remboursement ne sera accordé.
3. Afin d'assurer un parfait déroulement des Ateliers, Histoire de Faire fixe, pour chacun d'entre eux, un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places sont attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sur [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch) (sous réserve par ailleurs de paiement dans le délai imparti). Si le nombre de participants est insuffisant, Histoire de Faire se réserve d'annuler l'Atelier concerné et de procéder au remboursement du montant payé par le Client, sous réserve de la possibilité laissée au Client de choisir une autre date disponible pour participer à l'Atelier. En cas d'annulation de l'Atelier faute de participants suffisants, Histoire de Faire préviendra le Client au minimum 3 jours avant la date prévue de l'Atelier.
4. Les demandes de changement de dates d'ateliers ne sont pas possible.
5. Si des événements imprévus ou inévitables (catastrophes naturelles, épidémies, pandémies...) entravent le déroulement d'un Atelier, Histoire de Faire est en droit, selon les circonstances, de modifier certaines prestations, repousser l'atelier ou de résilier purement et simplement l'Atelier. Aucun remboursement ne sera accordé au client.

## **6. CARTES CADEAUX**

1. Le Client peut acquérir des cartes cadeaux via [histoiredefaire.ch](http://histoiredefaire.ch). Celles-ci sont transmissibles et peuvent par conséquent être offertes à des tiers.
2. La valeur d'une carte cadeau ne peut en aucun cas être versée en espèces et n'est pas productrice d'intérêts.
3. L'expédition des cartes cadeaux s'effectue par courrier électronique au Client avec la carte cadeau sous forme de fichier PDF joint.
4. Le Client est tenu de contrôler les cartes cadeaux dès réception de celles-ci et notifier à Histoire de Faire dans un délai de trois jours toute erreur ou incohérence à ce sujet. À défaut, le Client sera réputé avoir accepté et confirmé les données indiquées sur les cartes cadeaux.
5. Le Client est responsable de conserver les cartes cadeaux en toute sécurité jusqu'à leur utilisation. Histoire de Faire ne saurait être tenue responsable de toute perte ou détérioration d'une carte cadeau.
6. Toute personne qui se voit offrir une carte cadeau de la part du Client est tenue de se présenter à l'Atelier offert avec la carte cadeau. Si elle n'est pas en possession de la carte cadeau au début de l'Atelier, ladite personne ne

saura faire valoir un droit d'accès à l'Atelier ou au remboursement du prix de l'Atelier concerné.

## 7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

1. histoiredefaire.ch ainsi que tous les contenus qui y sont accessibles (ci-après les « **Contenus** ») sont protégés par des droits d'auteur et sont la propriété exclusive et exhaustive de Histoire de Faire, si aucune disposition contraire n'a été conclue. La reproduction (intégrale ou partielle), la diffusion, la transmission (électronique ou par d'autres moyens), la modification, la mise en lien ou l'utilisation des Contenus à des fins publiques ou commerciales sont interdites sans autorisation écrite préalable de Histoire de Faire.

## 8. PROTECTION DES DONNEES

1. Les données personnelles mises à disposition de Histoire de Faire par le Client seront traitées en accord avec les dispositions légales applicables en matière de protection des données. Le Client autorise Histoire de Faire à transmettre, partager et divulguer à tout tiers les données personnelles qui lui auront été transmises par le Client, cela dans la mesure rendue nécessaire pour la bonne exécution du contrat.

## 9. EXCLUSION DE RESPONSABILITE

1. La responsabilité de Histoire de Faire ou de l'un de ses employés pour tout dommage de quelque nature que ce soit subi par le Client, ou par tout autre participant à un Atelier (lorsque le Client commande un Atelier ou des Ateliers via histoiredefaire.ch pour un/des tiers), en lien avec toute(s) activité(s), bien(s), service(s) et/ou toute(s) autre(s) prestation(s) de quelque nature que ce soit commandée(s) via histoiredefaire.ch n'est engagée qu'en cas de **faute intentionnelle** ou de **négligence grave** directement imputable à Histoire de Faire ou l'un de ses employés. **Toute autre responsabilité (y compris celle dérivant du fait d'auxiliaires ou de tiers) est exclue**, sauf disposition légale impérative contraire.
2. Pour le cas où Histoire de Faire ou l'un de ses employés serait tenu par des dispositions légales impératives de dédommager le Client ou tout autre tiers pour le dommage provoqué par un/des autre(s) prestataire(s) de services, les prétentions en dommages-intérêts du Client envers le/les prestataire(s) concerné(s) sont cédées à Histoire de Faire (soit Marie-Laure Gally). Le Client s'engage à entreprendre toute démarche nécessaire en vue d'une telle cession de droits.

## 10. DROIT APPLICABLE ET FOR

1. Le **droit suisse** s'applique de manière exclusive à toutes prétentions ou réclamations de fondement contractuel ou délictuel, ou autre, découlant de tout contrat soumis aux présentes CG, à l'exclusion des règles en matière de conflit de lois.
2. Tout litige découlant de ou en rapport avec tout contrat soumis aux présentes CG, qui ne peut être réglé à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de **Lausanne (Suisse)**, sous réserve de

dispositions légales impératives imposant le respect d'un autre for. Tout recours au Tribunal fédéral est expressément réservé.

Version I, Chavannes-près-Renens, Août 2021